

CHU de Nantes
livret d'information
destiné aux patients

Le drainage biliaire

CHU de Nantes
Service de radiologie interventionnelle

Pôle imagerie – radiologie centrale
Hôtel-Dieu – rez-de-chaussée bas
Place Alexis-Ricordeau – 44093 Nantes Cedex 01

Tél. 02 44 76 81 74 – Fax 02 44 76 84 18

Mail : bp-secretariat-ri@chu-nantes.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

Madame, Monsieur,

*L'équipe médicale et soignante met à votre disposition ce livret d'information **sur le drainage biliaire**. Nous souhaitons que ce document vous apporte les réponses à vos interrogations. N'hésitez pas à nous solliciter pour avoir des informations complémentaires à celles que vous avez déjà. Nous restons à votre entière disposition.*



De quoi s'agit-il ?

Votre état de santé nécessite un traitement guidé sous radioscopie et/ou échographie, consistant à mettre en place un petit tuyau de plastique ou une prothèse au travers de la peau permettant de drainer vos voies biliaires. La décision a été prise après discussion avec les médecins qui s'occupent de vous et l'équipe de radiologie interventionnelle.

L'examen s'effectue dans une salle de radiologie interventionnelle qui comporte les appareils d'imagerie médicale nécessaire à son déroulement. Cette salle bénéficie de condition d'asepsie identique à celle d'un bloc opératoire.

Le déroulement de l'examen

Les voies biliaires se drainent dans la partie initiale de l'intestin (duodénum) par un orifice appelé papille. En cas d'obstruction de la voie biliaire, la bile ne peut plus s'écouler, entraînant une jaunisse, des démangeaisons et une décoloration des selles et des urines.

Le drainage et/ou la prothèse vont permettre d'évacuer la bile et seront mis en place de manière temporaire ou définitive à travers ce rétrécissement, évitant une infection (septicémie) d'origine biliaire. Ce drainage nécessitera une courte hospitalisation pour surveillance

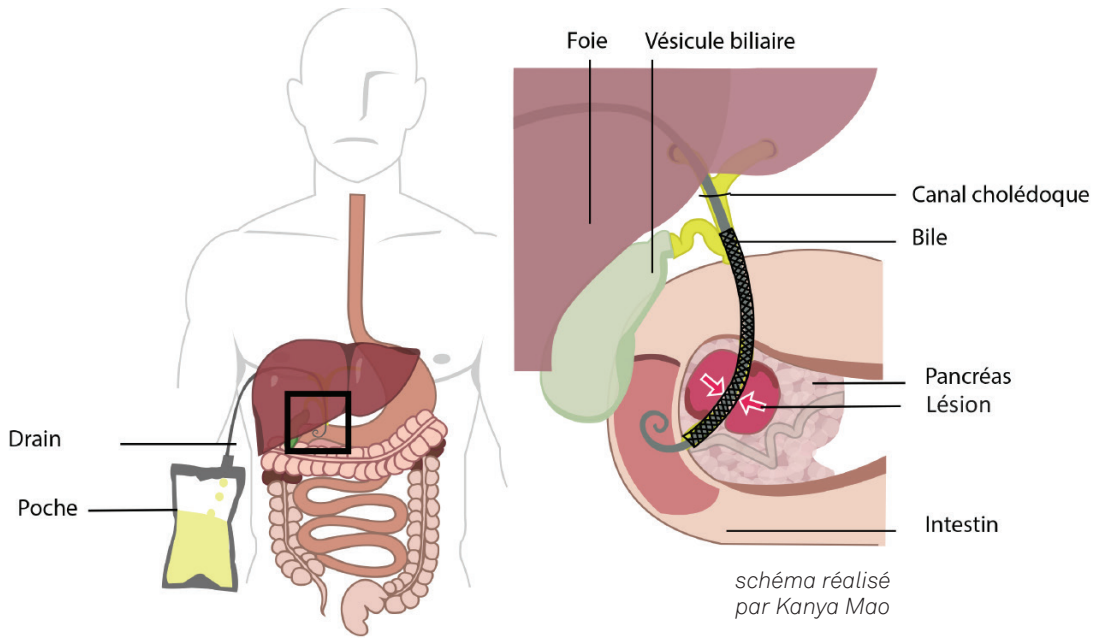
Mise en place du drain et/ou de la prothèse

Cet examen est réalisé par le radiologue interventionnel en salle de radiologie interventionnelle, le plus souvent **sous anesthésie générale**, mais elle peut aussi être réalisée sous **sédation**.

Après une pique (ponction) faite au niveau du foie, un cathéter (petit tuyau en plastique) est introduit dans les voies biliaires. Le cathéter sera ensuite dirigé jusqu'à la sténose.

Si la sténose (rétrécissement) est franchie le radiologue dilate le trajet. Ensuite il positionne si nécessaire la/les prothèses. Pour finir il met place le/ou les drains biliaire.

Le drain est un petit tuyau en plastique qui ressort à la peau, parfois plusieurs drains sont nécessaires. Il sera contrôlé dans les jours suivant en radiologie et retiré des que possible. La prothèse (parfois appelée stent) est un petit tube flexible ou en métal grillagé qui va rester définitivement ou non.



Quel est le bénéfice d'un drainage des voies biliaires ?

Ce type de traitement est généralement mieux toléré que la chirurgie. Il permet d'éviter une intervention chirurgicale ou de la faciliter si elle s'avère nécessaire ultérieurement.

Il nécessite une plus petite incision, entraîne moins de douleurs dans les suites de l'intervention, la durée d'hospitalisation est plus courte.

Le radiologue interventionnel travaille en étroite collaboration avec l'équipe médico-chirurgicale afin de vous assurer les soins les plus appropriés à votre cas.

Risques et complications

Des douleurs abdominales peuvent apparaître au décours du drainage, le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.

L'hémorragie peut nécessiter des transfusions de sang et de dérivés sanguins, exceptionnellement une intervention chirurgicale.

Une infection des voies biliaires est rare dans les suites d'un drainage ; elle sera révélée par de la fièvre et des frissons, et nécessitera un traitement par antibiotiques.

